



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

37 COM

WHC-13/37.COM/INF.19

Paris, 3 mai 2013

Original: anglais / français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL
COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL**

Trente-septième session

**Phnom Penh, Cambodge
16-27 juin 2013**

Point 19 de l'ordre du jour provisoire : Ordre du jour provisoire de la 19e session de l'Assemblée Générale des Etats parties à la *Convention du Patrimoine mondial* (UNESCO, 2013)

INF.19. Projet de rapport du Comité du patrimoine mondial sur ses activités pour la 19e session de l'Assemblée générale des Etats parties (UNESCO, 2013)

RESUME

Le présent document fournit au Comité le projet de rapport à présenter à la 19eme session l'Assemblée générale et à la 37eme session de la Conférence générale conformément à l'article 29.3 de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Le rapport contient l'information concernant les principales activités et les décisions prises par le Comité du patrimoine mondial depuis la 18e session de l'Assemblée générale des Etats parties à la *Convention du patrimoine mondial*, tenue du 7 au 9 novembre 2011. L'information touchant à la 37e session du Comité du patrimoine mondial sera incluse après clôture de cette session.

Les informations concernant la 37eme session de la Conférence générale seront incluses dans le présent document après la clôture de cette session. Le rapport sera l'un des « Rapports statutaires des Comités et conseils intergouvernementaux de l'UNESCO soumis à la Conférence générale, et des rapports des conférences gouvernementales, régionales et internationales » (33 C/REP/____) et sera disponible dans les six langues officielles de l'UNESCO. Il n'exigera pas de décision de la part de la Conférence générale.

I. Vue d'ensemble et structure du document

1. Ce document est destiné à fournir à la Conférence générale de l'UNESCO des informations concernant les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial depuis la 18e Assemblée générale des États parties (7-9 novembre 2011) dans la mise en œuvre de la *Convention*.
2. Afin de mieux présenter les diverses informations contenues dans ce document, les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial ont été regroupées selon ses objectifs stratégiques. Ceux-ci, adoptés par le Comité lors de sa 26e session (Budapest, 2002), sont les suivants :
 - a) renforcer la **crédibilité** de la Liste du patrimoine mondial ;
 - b) assurer la **conservation** efficace des biens du patrimoine mondial ;
 - c) favoriser le développement d'un renforcement effectif des **capacités** dans les États parties ;
 - d) développer la sensibilisation du public, la participation et l'appui au patrimoine mondial par la **communication**¹.
3. Aux quatre objectifs stratégiques mentionnés ci-dessus (également appelés « 4 C »), le Comité a décidé, à sa 31e session (Christchurch, 2007), d'ajouter un « 5e C » pour « communautés » qui se lit comme suit : « Valoriser le rôle des **communautés** dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* » (décision **31 COM 13B**).

II. Informations générales

A. Nombre d'États parties à la *Convention du patrimoine mondial*

4. Au mois de mai 2013, 190 États sont parties à la *Convention*². Depuis la 18e Assemblée générale en 2011, Brunei-Darussalam, la Palestine ainsi que Singapour ont adhéré à la *Convention*.

B. Membres actuels du Comité du patrimoine mondial et du Bureau

5. **21 membres**: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Cambodge, Colombie, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Inde, Iraq, Japon, Malaisie, Mali, Mexique, Qatar, Sénégal, Serbie, Suisse, Thaïlande

Leur mandat est le suivant :

Jusqu'à la fin de la **37eme session de la Conférence générale** (2013): Afrique du Sud, Cambodge, Emirats Arabes Unis, Estonie, Ethiopie, Fédération de Russie, France, Iraq, Mali, Mexique, Suisse, Thaïlande.

Jusqu'à la fin de la **38eme session de la Conférence générale** (2015): Allemagne, Algérie, Colombie, Inde, Japon, Malaisie, Qatar, Sénégal, Serbie.

¹ Voir la décision **26 COM 17.1** (Budapest, 2002).

² La liste des États parties à la *Convention du patrimoine mondial* est disponible à l'adresse internet suivante <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties>

Membres du Bureau du Comité du patrimoine mondial depuis juillet 2011

| JUIN 2011 – JUILLET 2012 | JUILLET 2012 – JUNE 2013 | JUIN 2013 |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Président: S.Exc.Mme Eleonora MITROFANOVA, Fédération de Russie | Président : S.Exc. Dr SOK AN, Cambodge | Elections lors de la 37^e session du Comité du patrimoine |
| Rapporteur : Mme Beatriz Hernández Narváez, Mexique | Rapporteur : Mme Jasna Zrnovic, Serbie | |
| Afrique du Sud | Algérie | |
| Emirats Arabes Unis | Colombie | |
| France | Sénégal | |
| Malaisie | Suisse | |
| Mexique | Thaïlande | |

C. Nombre de sièges au Comité du patrimoine mondial réservés aux États parties sans bien sur la Liste du patrimoine mondial

6. Conformément aux paragraphes b) et c), respectivement, de l'article 14.1 du *Règlement intérieur* de l'Assemblée générale des États parties à la *Convention* : au cas où un ou plusieurs groupes électoraux, tel(s) que défini(s) par la Conférence générale de l'UNESCO à sa plus récente session, est/sont susceptible(s) de n'avoir aucun État partie dans la composition du Comité suivant, un siège sera réservé par groupe(s) électoral(aux) concerné(s) ; néanmoins, à chaque élection, un siège doit être réservé aux États parties n'ayant aucun bien sur la Liste du patrimoine mondial.

D. Réunions statutaires du patrimoine mondial depuis la 18e Assemblée générale (7-9 Novembre 2011)

| SESSION | LIEU | DATES | DOCUMENTS PRÉPARÉS |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| 36e session du Comité du patrimoine mondial (36 COM) | Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie | 24 juin-6 Juillet 2012 | 39 documents de travail / 16 documents d'information (WHC-12/36.COM/) |
| 37e session du Comité du patrimoine mondial (37 COM) | Phnom Penh, Cambodge | 16-27 juin 2013 | 33 documents de travail / 15 documents d'information (WHC-13/37.COM/) |
| TOTAL : 72 documents de travail / 31 documents d'information (103 documents au total) | | | |

E. Renforcer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial

Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial depuis la 17e Assemblée générale (2009) [A mettre à jour à la suite de la 35e session du Comité]

| Région | Nouveaux biens culturels | Nouveaux biens naturels | Nouveaux biens mixtes | Total |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------|
| Afrique | 2 | 2 | 0 | 4 |
| États arabes | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Asie/Pacifique | 5 | 2 | 1 | 8 |
| Europe/Amérique du Nord | 9 | 1 | 0 | 10 |
| Amérique latine/Caraïbes | 1 | 0 | 0 | 1 |
| TOTAL | 20 | 5 | 1 | 26 |

7. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en mai 2013 s'élève à 962 (745 biens culturels, 188 biens naturels et 29 biens mixtes)³. Ces biens sont situés dans 157 États parties (ce qui signifie que 33 États parties n'ont pas de bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial). 171 États parties ont présenté des Listes indicatives de biens qu'ils pourraient décider de proposer pour inscription dans les années à venir.

Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la 18e Assemblée générale (2011) [A mettre à jour à la suite de la 37e session du Comité]

| Session du Comité | Nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril | Nombre de biens retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 36 COM (Saint-Petersbourg, Fédération de Russie, 2012) | 5 <ul style="list-style-type: none">• Liverpool – Port marchand (Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord)• Tombouctou (Mali)• Tombeau des Askia (Mali)• Fortifications de la côte caraïbe du Panama : Portobelo, San Lorenzo (Panama)• Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem (Palestine) | 2 <ul style="list-style-type: none">• Fort et jardins de Shalimar à Lahore (Pakistan)• Rizières en terrasses des cordillères des Philippines (Philippines) |

³ La Liste du patrimoine mondial est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/list/>

| | | |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| 37 COM (Phnom Penh, 2013) | <i>[A mettre à jour à la suite de la 37e session du Comité]</i> | <i>[A mettre à jour à la suite de la 37e session du Comité]</i> |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|

8. Le nombre total de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril en mai 2013 s'élève à **38** (21 biens culturels et 17 naturels)⁴.

Suppression de biens de la Liste du patrimoine mondial

9. Aucune depuis 2009.

Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible

10. Des réunions et des ateliers internationaux, interrégionaux et régionaux ont été organisés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie globale. Des informations concernant toutes ces activités figurent dans le document *WHC-13/37.COM/5A*.

F. Assurer la conservation effective des biens du patrimoine mondial

Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial étudiés par le Comité depuis la 18e Assemblée générale (2011)

| 36 COM | LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL | LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL |
|--------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------|
| Afrique | 14 | 19 |
| États arabes | 5 | 11 |
| Asie/Pacifique | 6 | 20 |
| Europe/Amérique du Nord | 4 | 37 |
| Amérique latine/Caraïbes | 6 | 19 |
| TOTAL | 35 | 106 |

⁴ La Liste du patrimoine mondial en péril est disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/fr/peril>

| 37 COM | LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL | LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL |
|--------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------|
| Afrique | 16 | 18 |
| États arabes | 6 | 15 |
| Asie/Pacifique | 4 | 23 |
| Europe/Amérique du Nord | 5 | 40 |
| Amérique latine/Caraïbes | 7 | 23 |
| TOTAL | 38 | 119 |

Assistance internationale (AI) du Fonds du patrimoine mondial approuvée depuis la 18e Assemblée générale (2011) au mois de mai 2013. [A mettre à jour à la suite de la 37e session du Comité]

| REGIONS | NOMBRE D'ÉTATS PARTIES DEMANDEURS D'AI | NOMBRE DE DEMANDES | MONTANT TOTAL APPROUVÉ (en dollars) |
|----------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------|
| Afrique | 8 | 9 | 351,946 |
| Etats arabes | 1 | 1 | 30,000 |
| Asie et Pacifique | 4 | 4 | 109,262 |
| Europe et Amérique du Nord | 0 | 0 | 0 |
| Amérique latine/Caraïbes | 5 | 5 | 96,891 |
| TOTAL | 18 | 19 | 588,099 |

Rapports périodiques

11. Le rapport final sur les résultats du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques pour l'Asie et le Pacifique, le rapport d'avancement sur le suivi du premier cycle et la préparation du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord, l'état d'avancement de l'exercice de soumission des rapports périodiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le suivi du deuxième cycle de l'exercice de soumission des rapport périodiques pour l'Afrique ont été présentés à la 36eme session du Comité du patrimoine mondial (Saint-Pétersbourg, 2012).

Le rapport final sur les résultats du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, l'état d'avancement du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord et le suivi du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour les autres régions seront présentés à la 37eme session du Comité.

Mécanisme de suivi renforcé

12. Conformément à la Décision **31 COM 5.2**, le mécanisme de suivi renforcé est un processus constant de collaboration avec l'État partie concerné.

13. Lors de sa 36e session (Saint-Pétersbourg, 2012), le Comité a décidé d'appliquer le mécanisme de suivi renforcé au bien du patrimoine mondial de Tombouctou. Le mécanisme continue d'être appliqué aux biens ci-après du patrimoine mondial :

- Vieille Ville de Jérusalem et ses remparts (site proposé par la Jordanie)
- Parc national des Virunga (République démocratique du Congo)
- Parc national de Kahuzi-Biega (République démocratique du Congo)
- Parc national de la Garamba (République démocratique du Congo)
- Parc national de la Salonga (République démocratique du Congo)
- Parc national du Manovo-Gounda St Floris (République centrafricaine)
- Temple de Preah Vihear (Cambodge)
- Monuments médiévaux au Kosovo (Serbie)

14. Lors de sa 37e session (Phnom Penh, 2013), le Comité a décidé d'appliquer (ou de continuer d'appliquer) ce mécanisme de suivi renforcé aux biens ci-après du patrimoine mondial : **[A mettre à jour à la suite de la 37e session du Comité]**

Conférences et colloques internationaux

15. Plusieurs conférences et colloques internationaux sur différents sujets relatifs au patrimoine mondial ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance. Une liste de ces activités figure dans le document *WHC-13/37.COM/5A*. Un rapport spécifique sur les célébrations du 40eme Anniversaire a été présenté à la 37eme session du Comité du patrimoine mondial (document *WHC-13/37.COM/5E*) et sera présenté à la 19eme session de l'Assemblée générale.

16. Un projet de **Plan d'action stratégique et de Vision** visant à guider la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* au cours de la décennie 2012-2022 a été adopté par la 18eme session de l'Assemblée générale des Etats parties (UNESCO, 2011). Lors de sa 36eme session le Comité du patrimoine mondial, a accueilli favorablement les progrès accomplis dans la préparation du Plan de mise en œuvre par le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives et les efforts pour définir plus avant les différentes activités contenues dans le projet de Plan de mise en œuvre. Le Comité a demandé également que les résultats et les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action stratégique soient présentés pour considération à l'Assemblée générale lors de sa 19e session, en 2013.

G. Favoriser le développement d'un renforcement effectif des capacités dans les États parties

Stratégie globale de formation

17. Au cours du dernier bienium, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives, en étroite coopération avec les Etats parties et les centres de catégorie 2 concernés, ont entrepris un certain nombre d'activités qui ont contribué directement à la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) adoptée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 35e session (Paris, 2011). Ces activités comprennent des programmes visant à renforcer les institutions régionales et nationales responsables pour la protection du patrimoine, des initiatives de formations visant les professionnels et les jeunes ainsi que le développement de matériel d'orientation.

Activités éducatives

18. Plusieurs forums internationaux du patrimoine mondial pour les jeunes, projets de jeunes volontaires, ateliers et stages de formation internationaux et régionaux ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial ou avec son assistance pour développer des activités éducatives relatives au patrimoine mondial (une liste complète de ces activités figure dans le document *WHC-13/37.COM/5A*).

19. De nouvelles traductions et adaptations du Kit pédagogique sur le patrimoine mondial aux mains des jeunes à l'usage des enseignants ont été réalisées en Ex-République Yougoslave de Macédoine en collaboration avec l'Etat partie, la version interactive du DVD du Kit en anglais est finalisée, la version française est en cours de production.

20. Quatre nouveaux épisodes du dessin animé de Patrimono et les Aventures du patrimoine mondial ont été produits en proche collaboration avec les Etats parties concernés : Pérou, Liban, République de Corée et la Chine sur le thème du rôle des communautés et du développement durable.

H. Augmenter la sensibilisation, l'implication et le soutien du public à l'égard du patrimoine mondial par la communication

Sensibilisation

21. En 2012, le site internet du patrimoine mondial <http://whc.unesco.org> a reçu en moyenne 26 767 visiteurs par jour. Le nombre d'utilisateurs a augmenté de 20 %, passant de 8 106 854 en 2010 à 9 796 892 visiteurs en 2012.

22. Le courriel du bulletin d'information "WH-Info" a été envoyé en novembre 2011 et en avril, juillet et novembre 2012 en français et en anglais à plus de 80 000 membres inscrits sur le site du patrimoine mondial.

23. Des articles et des entretiens sur le patrimoine mondial ont été publiés à la suite d'un travail avec de nombreux médias nationaux et internationaux de renom.

24. Dans le cadre du 40e Anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, plus de 70 événements ont été organisés dans 47 pays à travers le monde et une série de composants de communication ont été développés par le Centre du patrimoine mondial afin de promouvoir cette année anniversaire. Un rapport détaillé des célébrations est présenté dans le document *WHC-13/37.COM/5E*.

Publications

25. En 2011-2012, 100 000 cartes du patrimoine mondial en anglais, français et espagnol ont été réalisées et diffusées en collaboration avec la Fédération de Russie et le National Geographic (dont 20 000 cartes en russe et 10 000 en coréen) et 71 000 cartes en 2012-2013 en partenariat avec le Cambodge et le National Geographic.

26. Six nouvelles publications sont sorties dans la série des Cahiers du patrimoine mondial:

- N° 30. Adapting to change: the state of conservation of World Heritage forests in 2011 (en anglais);
- N° 31 : Community Development through World Heritage (en anglais) ;
- N° 32. Assessing Marine World Heritage from an Ecosystem Perspective: the Western Indian Ocean (en anglais);

- N° 33 Human Origin sites and the World Heritage Convention in Africa (en anglais) ;
- N° 34 : World Heritage in a Sea of Islands Pacific 2009 Programme (en anglais) ;
- N° 35 : Understanding World Heritage in Asia and the Pacific: The Second Cycle of Periodic Reporting 2010-2012 (en anglais).

27. Sept numéros de la revue trimestrielle Patrimoine Mondial (n° 62 à 68) ont été publiés entre février 2012 et juin 2013.

28. Les éditions 2012 et 2013 de l'Agenda UNESCO du Patrimoine Mondial ont été publiées (2 800 agendas), à la vente et un nombre limité pour distribution gratuite.

29. Dans le cadre du 40e anniversaire, une publication d'études de cas sur le Patrimoine mondial, développement durable et communautés locales intitulée *World Heritage: Benefits Beyond Borders* a été co-publiée avec le Cambridge University Press.

30. La série des Manuels de référence sur le patrimoine mondial continue avec un nouveau volume, des traductions des manuels et quelques versions imprimées : *Etablir une proposition d'inscription au patrimoine mondial* (version mise à jour 2011), traduite en arabe et imprimée en français et en anglais ; *Gérer le patrimoine mondial naturel* imprimé en français et en anglais.

Accords bilatéraux avec des États parties et partenariats

31. Depuis 2011, des accords bilatéraux avec 17 États parties et la Commission européenne ont été conclus/poursuivis. Le Centre du patrimoine mondial a consolidé ou établi 19 accords de partenariats avec des compagnies du secteur privé et des fondations. Le Centre gère la totalité de ces accords en coopération avec le Bureau de la planification stratégique (BSP) de l'UNESCO et fait rapport sur chaque partenariat au Comité du patrimoine mondial. Un inventaire des partenariats établis et envisagés avec le secteur privé est présenté au Comité dans le document *WHC-13/37.COM/5D*.

32. De plus, 7 accords de coopération, dont 2 établis depuis 2011, sont actuellement en cours de mise en œuvre avec des universités.